

le libre-échange contre la démocratie

dossier

par alain lipietz

« *Economiquement suicidaire*, écrivait Alain Minc dans *Libération*, le 18 mai 1983, *le protectionnisme est de plus sociologiquement régressif ; il déchaîne les aspirations corporatistes, biaise le jeu social, perpétue une relation infantile à l'Etat et équivaut pour une collectivité à ce que serait pour un individu la plus classique des régressions psychanalytiques.* » Cette intervention résume bien l'ambiance terroriste dans laquelle fut imposé aux Français et à une partie de la gauche réticente le choix du 25 mars 1983 : celui du rééquilibrage des comptes extérieurs par la déflation, la réduction de l'activité, de l'investissement et de la consommation. La vigueur même de ces attaques laisse deviner que, derrière l'apparente « rigueur » des lois économiques, se cache un choix en faveur d'un certain type de société, présenté comme naturel et inéluctable. Dès lors, le libre-échange et la contrainte extérieure apparaissent comme une limite imposée à la démocratie, une « dictature de la nécessité », interdisant à la société de l'auto-instituer à travers le débat, les luttes, les compromis politiques. En somme, le triomphe définitif de l'Economie sur l'Humanisme !

le choix du 25 mars 1983

Le gouvernement de gauche porté au pouvoir par une majorité de Français en mai-juin 1981 incarnait le choix d'une certaine issue à la crise. Relance de la production et donc de l'emploi par une relance de la consommation populaire bénéficiant en priorité aux plus défavorisés, réduction du temps de travail, solidarité accrue, prise en main de la révolution technologique à travers la décentralisation, de nouveaux droits pour les travailleurs, la nationalisation de grandes entreprises, etc. Il y avait certes de larges illusions sur la « faisabilité » d'un tel projet. En particulier, la critique insuffisante du modèle de développement productiviste qui avait conduit à la crise, la sous-estimation de l'ampleur des changements culturels à accomplir, hypothéquaient d'emblée l'expérience (1).

Cependant, avant même de se heurter à ces obstacles fondamentaux, la politique de relance de la production par la consommation populaire rencontra des limites inattendues : les règles de libre-échange imposées par l'appartenance au G.A.T.T. et surtout à la Communauté Economique Européenne. Obstacle d'autant plus inattendu, pour les socialistes, que le Marché Commun était justement destiné à favoriser une politique expansionniste !

(1) On trouvera une analyse de l'héritage, du projet et des difficultés économiques de la gauche française dans mon livre, *L'audace ou l'enlèvement* (La Découverte, Paris, 1984) dont cet article condense certains arguments.

Rappelons-nous. Les « développementistes » français qui signèrent et appliquèrent le Traité de Rome, il y a un quart de siècle, avaient passé un contrat avec d'autres communautés, pour créer une Communauté Economique Européenne, respectant sur une échelle géographiquement élargie les objectifs qui étaient les leurs. « *La Communauté, disait ce traité, a pour mission, par l'établissement d'un Marché Commun et par le rapprochement des Etats membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les pays qu'elle réunit.* » On ne saurait être plus rigoureux. Une zone de libre-échange interne, cuirassée par un tarif extérieur commun et une règle de préférence communautaire, n'est collectivement intéressante que si les politiques économiques de tous les pays convergent, et convergent vers l'expansion, par un relèvement accéléré des niveaux de vie de leurs producteurs-consommateurs. Autrement dit, le Traité était un accord pour l'édification en commun d'un modèle de développement fondé sur la production et la consommation de masse, selon un « cercle vertueux » productivité-consommation-investissement. Pierre Mendès-France avait alors émis de sérieux doutes sur la possibilité d'une telle harmonie confiée au marché et à des politiques étatiques séparées, sans politique sociale commune. Ces doutes furent démentis tant que dura la croissance générale.

Avec la crise de ce modèle de développement, les pays de la CEE se mirent, l'un après l'autre, à pratiquer des politiques d'austérité compétitive. Il fallait payer moins les travailleurs, d'une part pour que leurs produits soient moins chers dans la concurrence (« effet-prix »), d'autre part pour que, consommant moins, ils importent moins (« effet-volume »). Dès lors, le compromis fondateur de la Communauté européenne était brisé.

Se lançant à contre-courant, et avec un franc surévalué, dans une politique de modernisation industrielle et de progrès social conforme au Traité, la gauche française, qui n'était pas parvenue, en deux dévaluations et un blocage des revenus, à se débarrasser de « l'effet-prix » (les produits français restant trop chers dans la concurrence) se cassa le nez sur la « contrainte extérieure ». La hausse du pouvoir d'achat, même limitée aux revenus les plus bas, induisait une hausse des importations plutôt qu'une relance de la production nationale. Et dans le même temps, les politiques d'austérité, de baisse parfois dramatique du pouvoir d'achat, imposées à l'étranger par les gouvernements libéraux (aux USA, en Grande-Bretagne, et de plus en plus nettement en R.F.A.), tarissaient le flux des importations étrangères, donc des exportations françaises. D'où un déficit spectaculaire de la balance commerciale.

La France aurait pu se dégager de cette contrainte de deux manières :

- soit en diminuant la part des importations dans ses dépenses,
- soit en diminuant **toutes** ses dépenses, consommation ou investissement, quelle qu'en soit la provenance.

Le choix du 25 mars fut celui de la seconde solution.

Pour ne pas remettre en cause la liberté d'acheter des produits étrangers, on abaissa le pouvoir d'acheter n'importe quel produit (français **ou étranger**) ! Outre les inconvénients d'une telle politique pour les populations concernées, on ne peut qu'être frappé par le démenti cinglant ainsi apporté à l'argument traditionnel du libre-échange, censé favoriser la croissance mondiale. Le rétablissement de la balance commerciale par une « déflation compétitive » est la

pire des formes de protectionnisme commercial. Quand tous les pays s'y adonnent en même temps (ce qui fut le cas en 1980-1982), le marché mondial se contracte globalement, bien en deçà de ce qu'aurait permis un contrôle direct des flux commerciaux internationaux.

Quant aux résultats pour la France de ce choix politique, résultats bien prévisibles, ils sont à présent connus (2). La stagnation du pouvoir d'achat, l'arrêt de la réduction de la durée du travail, entraînerent aussitôt une nouvelle baisse de l'investissement, et au bout de quelques mois une reprise de la croissance du chômage. Certes, la balance commerciale se rétablit aussitôt, mais ce résultat, dû à la « relance américaine » (fondée sur le déficit public et extérieur) reste fragile et insuffisant. Mais surtout, l'abandon de toute politique de progrès économique-social autonome allait profondément démoraliser les travailleurs qui avaient placé leur confiance en la gauche, favorisant l'éclosion du racisme et des crispations corporatistes. Evolution que la persistance du choix libre-échangiste a peu de chance d'enrayer : les économètres de l'INSEE, qui travaillent sur un modèle **laissant inchangés les comportements d'importation antérieurs** (3), ont montré que la « contrainte extérieure » condamnait les Français à une longue stagnation de leur pouvoir d'achat et surtout à une croissance dramatique du chômage.

les conditions d'une autre politique

Les risques politiques et culturels d'un tel scénario sont peut-être plus graves encore que ses conséquences sociales (si l'on peut oser dire cela face à la détresse d'un chômeur). C'est en effet la croyance même en l'efficacité de la démocratie qui s'en trouve ruinée, l'idée qu'il est possible pour une communauté de femmes et d'hommes de choisir son destin. Enrayer ce déclin du sens même de l'autonomie du politique (face au totalitarisme de l'économie) suppose que soit clairement énoncées les *possibilités* d'autres choix, qui évidemment ont leurs coûts.

Pour rétablir une marge d'autonomie dans la conduite socio-économique de la Nation, il n'y a rigoureusement qu'une seule solution, il faut que les consommateurs et les investisseurs en France s'adressent davantage aux producteurs de France. Pour mettre au travail les deux millions de chômeurs et ne pas en créer d'autres, il faut que le produit de leur travail soit accepté. Et pour cela, il ne suffit pas que leurs produits soient « plus compétitifs », parce que leur travail plus productif qu'à l'étranger. Si on cherche à comprimer le coût salarial par unité produite plus vite qu'à l'étranger, il y aura peut-être un peu plus d'exportations, mais moins de demande intérieure : l'économétrie montre que le second effet l'emporte toujours sur le premier. La diminution de la part des importations dans nos achats ne peut être que le produit d'un choix collectif. Et comme tout le monde n'a pas les mêmes idées, il faut des mesures institutionnelles : il faut du protectionnisme.

Ne tournons pas autour des mots : **est protectionniste toute politique qui vise à se protéger des importations**. La politique d'austérité est un protectionnisme : un des pires. Ce que nous devons chercher, c'est un

(2) Voir mon article : « Un socialisme français aux couleurs du libéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1984.

(3) Voir le travail de l'équipe DMS. « Une projection de l'économie française à l'horizon 1988 », *Economie et Statistique*, n° 161. Comme tout modèle économétrique, DMS « prévoit l'avenir » à partir des comportements observés sur le passé.

« **découplage** », le moyen de poursuivre une voie de progrès économique et social, si possible avec tous nos partenaires du Traité de Rome, et le cas échéant sans eux, mais avec tous les pays tiers qui le voudront.

Dédramatisons d'emblée. A ceux qui s'interrogent : « *Faut-il pour cela, un peu, beaucoup, passionnément de protectionnisme ?* » Je répondrai : « *Selon que vous voulez transformer un peu, beaucoup, passionnément la société.* » Je rappelle qu'il s'agit de dégager quelque 50 milliards par an de solde exportateur pour rembourser nos dettes, et de ne pas les accroître, c'est-à-dire d'économiser le seizième de nos importations actuelles. Ou encore, il s'agit de revenir aux coefficients d'importation de 1979 : ce n'était pas le Cambodge... Evidemment, si la société française décide de « *travailler deux heures par jour* », ce qui est techniquement possible, il faudra être plus strict ! Mais la réciproque n'est pas vraie : avec « *beaucoup de protectionnisme* », on peut ne pas changer la société, ou alors on la changera dans un sens qui n'aura rien de socialiste. Si je souligne ici la nécessité du découplage, c'est pour ouvrir la possibilité des transformations sociales qui doivent être démocratiquement choisies par ailleurs.

Les toutes premières mesures à prendre reviennent à rendre plus chères (pour les consommateurs et les investisseurs français) les marchandises étrangères, et moins chères (à l'exportation) les marchandises françaises.

La première méthode, tout à fait compatible avec les accords actuels qui régissent l'Europe, consiste à sortir le coût de la protection sociale du prix de nos marchandises à la frontière, et à faire entrer dans le coût des marchandises importées le coût de la protection sociale qu'auraient exigé des travailleurs « français » (4) pour les produire. On sait qu'en France l'essentiel de la protection sociale est financée par des cotisations versées par les employeurs, charge qui, contrairement à la T.V.A., n'est pas retranchée du prix au passage de la frontière. Le consommateur étranger paie donc le coût de la protection sociale des Français quand il achète nos produits, et réciproquement nous ne payons aucune protection sociale quand nous importons un pyjama « made in Macao ». La protection sociale du travailleur français joue donc contre la compétitivité de ses produits, et le consommateur français (qui n'est souvent que l'autre face du même salarié) se charge de le lui faire sentir !

Un report du financement de la protection sociale sur la fiscalité directe ou indirecte (à revenu net inchangé) annulerait ce biais. Il faut toutefois en mesurer les conséquences : l'emploi compétitif en France augmentera mais le pouvoir d'achat de chaque Français en produits importés baissera. Nous ne pourrions plus bénéficier comme salariés de la protection sociale, et bénéficier comme consommateurs de l'absence de protection sociale dans le tiers monde (quitte à réduire d'autres Français au chômage).

Une autre solution plus immédiate est la dévaluation du franc. Elle a les mêmes effets : les produits français étant plus compétitifs, plus de Français travaillent, mais ils échangent le fruit de leur travail contre moins de produits étrangers. Le résultat est toujours positif en termes d'emplois, il ne l'est pas toujours en termes de pouvoir d'achat (par exemple il ne l'est évidemment pas dans le cas de la consommation de pétrole (5) !). Là encore, ce qui est en jeu est un choix social : pour que davantage de travailleurs participent à la production collective et, en tant que consommateurs, se tournent vers les produits de leur propre communauté, on diminue la capacité de ceux qui ont déjà un revenu leur permettant de brûler de l'essence dans des automobiles importées...

(4) Qu'il soit bien entendu qu'ici, comme dans tout cet article, j'entends par « Français » des résidents français, produisant et consommant en France, sans distinction de race ou de nationalité.

(5) Fondamentalement, les dévaluations par rapport au mark sont toujours positives de ce point de vue, celles par rapport au dollar ne le sont pas. Mais personne ne peut rien sur la parité franc-dollar. La discussion ne peut donc porter que sur la parité franc-mark.

Mais, cette fois, l'actuel corset européen nous interdit de dévaluer plus qu'il n'est acceptable, par exemple, pour les industriels allemands. C'est pourquoi un tel réajustement politique de la parité n'est possible qu'en sortant, au moins provisoirement, du Système monétaire européen (comme l'a fait par deux fois la présidence giscardienne).

Le problème du déficit commercial français ne serait cependant pas résolu à court terme par une dévaluation compétitive. Celle-ci aurait au contraire pour effet de l'alourdir la première année, par renchérissement automatique des importations libellées en monnaies étrangères et provisoirement incompressibles... Le fond du problème, c'est qu'il faut **accélérer par tous les moyens le retour des acheteurs français vers des marchandises produites en France et substituables aux importations** : accélérer le « recentrage » et le « découplage ». Le recours à des mesures de sauvegarde serait donc indispensable. Mais le débat sur d'éventuelles mesures de protection du marché intérieur tourna d'emblée à l'hystérie, le protectionnisme étant assimilé à l'autarcie, mère de tous les vices.

Or de quoi s'agit-il réellement ? L'article 109 du Traité de Rome prévoit que, « *en cas de crise soudaine dans la balance des paiements (...)* l'Etat-membre intéressé peut prendre, à titre conservatoire, les mesures de sauvegarde nécessaires. » De telles mesures ont été appliquées à diverses reprises et avec succès par l'Italie : dans l'article rédigé à l'époque avec Philippe Messine dans *Le Monde diplomatique* (juin 1983) et dont je reprends ici largement l'argument, nous en donnons des exemples.

A cela, on a opposé le risque de représailles commerciales. N'oublions pas cependant qu'il ne s'agit pas d'annuler, mais **d'amoindrir** les déficits avec nos principaux partenaires. De toutes façons, « l'austérité » en France (comme dans le sud de l'Europe et même dans tout le tiers monde) provoque une chute des exportations allemandes (par exemple). Pourquoi ne pas négocier directement avec nos partenaires un débouché commercial raisonnable mais limité en leur faveur, qui ne nous interdirait pas de mener chez nous une politique d'expansion ? Une telle négociation, ouvrant la voie à une renégociation d'ensemble de règles commerciales non déstabilisatrices, serait à la fois plus claire, et plus honnête, que la surenchère des « protectionnismes mesquins », camouflés, dans laquelle la France fait pâle figure auprès des USA, de l'Allemagne ou du Japon.

Signalons au passage que l'expérience des magnétoscopes de Poitiers fut une complète réussite : les firmes japonaises vinrent créer leurs emplois en France, et par ailleurs les Français se rendirent compte que le magnétoscope n'était pas le besoin le plus urgent (leurs ancêtres, et eux-mêmes jusque dans les années 70, s'en étaient déjà aperçus).

Enfin, grand argument : « *c'est l'Europe qu'on aurait démolie.* » Un an après le « sacrifice » du 25 mars, l'Europe n'a pas l'air d'aller spécialement mieux. Zone informelle de libre-échange à quoi l'ont réduite les technocrates de Bruxelles et les gouvernements libéraux, elle traverse de toute façon une crise profonde. Et pourtant, l'espace est immense des initiatives communautaires qui pourraient enrayer son déclin. Philippe Messine et Georges Deville, dans *Le Monde diplomatique* (décembre 1983), l'ont montré abondamment.

Le gouvernement français a multiplié les propositions d'espace social et d'espace industriel européen. Mais à l'échelle européenne, comme en France, il a trop négligé de s'appuyer sur les forces du travail. Il n'a pas su devenir un pôle de

ralliement pour les femmes et les hommes qui auraient tout intérêt à une politique commune de modernisation et de progrès social. Quel poids auraient eu pourtant des propositions du genre : « *Nous déposons un ensemble de propositions pour la relance concertée en Europe, avec progrès du niveau de vie, réduction de la durée du travail, investissements et création d'emplois. En l'absence d'un accord des autres gouvernements, nous appliquons immédiatement cette politique, mais, pour ne pas fausser les conditions de la concurrence, nous prenons des mesures de sauvegarde compensatrices, qui seront immédiatement levées dès que les politiques européennes convergeront à nouveau sur les principes du Traité de Rome !* »

Soyons clair : je suis pour une Europe de progrès social. Mais une Europe réduite à une zone de libre-échange, sans politique industrielle et sociale commune, n'a aucun intérêt. Mieux vaut pour chaque pays choisir sa dose de protection, et passer des accords négociés au mieux avec de grandes firmes américaines ou japonaises. La Suède, la Norvège, la Suisse, pour protéger leurs propres compromis sociaux, se sont tenus à l'écart du Marché Commun : et ce sont de grands exportateurs en robotique et autres technologies avancées.

Dernier grand argument, auquel sont particulièrement sensibles les syndicalistes d'origine chrétienne et les militants « tiers mondistes » : « *Et le tiers monde ? Ceux qui arrivaient enfin à nous vendre quelque chose, ceux-là seront les premières victimes du protectionnisme !* ». En réalité, les nouveaux pays exportateurs de biens manufacturés ou de produits agro-industriels furent en 1981-83 victimes d'un protectionnisme autrement redoutable : les politiques récessives monétaristes. **Nous devons proposer un « club » de co-développement** à toutes les jeunes nations industrielles qui accepteraient de respecter les libertés syndicales et la législation du Bureau international du travail, et qui élargiraient leur marché intérieur en augmentant les salaires, et refuser d'importer les produits dont la compétitivité est fondée sur la dictature, la « taylorisation sanguinaire », la faim et la torture. Nous pourrions aider ces pays à mettre au point des technologies appropriées, et négocier directement avec eux les flux d'échanges.

Si l'ensemble de l'Europe adoptait une telle politique, ce serait d'ailleurs un énorme moyen de pression sur les dictatures. Car il faut choisir : importer son textile des Philippines, c'est couler les efforts de démocratisation de la Tunisie. De même, la Confédération des travailleurs paysans, dans son mémorandum sur la crise de la politique agricole commune, propose de taxer lourdement les importations de soja, de manioc, qui alimentent ces usines à lait ruineuses pour l'Europe et les paysans européens, tout en détruisant les cultures vivrières du Brésil ou de Thaïlande. Mais elle exige que le produit de cette taxe soit intégralement affecté à l'aide à la reconstruction de l'indépendance alimentaire du tiers monde !

le fond du débat

Il sera utile, et même indispensable, d'explorer plus en détail les modalités concrètes et les conséquences macroéconomiques des diverses mesures de découplage qui viennent d'être évoquées, mais détailler les études déjà existantes déborderait le cadre de cet article. Il est plus important de saisir le fond

culturel du rejet quasi-irrationnaliste de cette alternative dans la plus grande partie de la presse, et même chez un dirigeant syndical comme Edmond Maire, quand ce débat fut effleuré, en mars 1983.

On se souvient de la formule lancée par ce dernier, sur le perron de l'Elysée : « *Pas de protectionnisme, pas de radicalisation.* » Refus qui traduisait en fait une évolution des élites dans le sens du libéralisme, une profonde méfiance à l'égard d'un progrès socio-économique maîtrisé par l'Etat, et dont le stalinisme incarnait l'odieuse caricature.

Vouloir protéger une politique de réforme sociale de la crise du capitalisme mondial revenait, dès lors, dans la tête de la plupart des publicistes, fussent-ils « de gauche », à rompre avec le « monde libre », pour se tourner, au mieux vers l'Algérie, au pire vers la Russie.

Ainsi, le choix de mars 1983 s'inscrivait dans le droit fil de « l'héritage idéologique » des années 70. Il sanctionnait la victoire (provisoire ?) du libéralisme sur le « développementisme progressiste », même s'il n'excluait pas une forme nouvelle de « développementisme libéral », que l'on peut taxer de « néo-saint-simonisme », et qui consiste à exiger l'aide de l'Etat aux entreprises, pour faire la guerre aux entreprises des autres pays. On voit ainsi se mettre en place une nouvelle représentation de la société, fondée sur la guerre de tous contre tous, avec cette nuance que l'Etat des individus français doit les aider à faire la guerre contre les individus des Etats voisins : une coalition locale en quelque sorte, mais pas une communauté.

C'est bien là le fond du problème. Dernière le débat sur le libre-échange, il y a le débat sur le libéralisme, la démocratie et la liberté, l'autonomie et la solidarité. Le libéralisme affirme que le marché suffit à créer et maintenir le lien social entre des individus aussi indépendants que des flâneurs dans un Luna Park. Le libéralisme est d'emblée libre-échangiste, puisque, du village local au village mondial, c'est le même marché qui crée le même lien social. Tous les travaux des historiens, des anthropologues et des plus grands économistes, prouvent le contraire. Les sociétés se forment et se reforment par des luttes et des compromis, institutionnalisés ou pas, (et plutôt plus que moins), sous la forme d'Etats nationaux. Dans le cadre de ces institutions, le marché peut assurément réguler la cohérence routinière d'initiatives marginales. Le modèle de développement « fordiste » fut dans l'après-guerre le fil conducteur de ces routines, étayées par de puissantes conventions sociales (6). Mais ce modèle, ces conventions sont en crise, et le monde glisse vers un chaos où ne surnagent que les forces les plus puissantes, s'appuyant sur les Etats les plus forts.

Alain Minc, dans *L'après-crise est commencée*, le reconnaît d'ailleurs, lui pour qui l'Etat doit se muer en un « **bouclier protecteur** » pour l'industrie, le fer de lance devant être des entreprises nationalisées érigées en féodalités à la japonaise. Il faut « *davantage d'Etat car le marché économique mondial n'est pas la bluette imaginée par les économistes libéraux du XIX^e siècle. C'est désormais un champ de bataille où s'affrontent des forces qui s'affranchissent du jeu traditionnel de la concurrence parfaite. Chacun ruse avec le marché pour y survivre. Ruser, c'est en l'occurrence distordre artificiellement les contraintes de rentabilité, privilégier des objectifs à long terme, s'assurer, à n'importe quel prix, une position dominante au cœur de l'économie-monde. Ce sont des actions de longue haleine qui exigent à la fois une intervention régaliennne et un transfert de ressources, en un mot une présence de l'Etat. A lui qui n'était jusqu'alors que redistributeur - l'Etat- Providence - ou protecteur - l'Etat régalienn - de s'immerger au cœur de*

(6) Voir R. Boyer et J. Mistral : « Entre l'Etat et le Marché », *Esprit* n° 1, 1984.

l'économie-monde. Il lui faut être productif sans être producteur. » On ne saurait mieux dire, mais il faut pourtant aller plus loin.

Car les entreprises d'un pays, ça ne fait toujours pas la Communauté nationale. Même au plan strictement économique. Les libéraux répondent « *Mais si ! chaque franc dépensé par une entreprise pour produire est à nouveau échangé par son bénéficiaire pour acheter, et chaque amateur peut entrer dans ce jeu en proposant ses services, ses produits ou son travail.* » Tous les grands économistes, des prédécesseurs de Marx aux successeurs de Keynes, ont montré que ce n'est pas vrai. C'est déjà à peine vrai dans une économie fermée : en fait, la régulation de la croissance d'après-guerre a mobilisé l'Etat ou du moins des accords contractuels, en sorte que tous les salariés, et même tous les citoyens, soient de toute façon « assez » payés pour que les entreprises trouvent « assez » de clients et donc embauchent assez. Mais du moins, qui dépense un franc valide socialement un travail dépensé quelque part dans sa propre communauté.

En économie ouverte, ce n'est même pas vrai. Quiconque a gagné un franc s' imagine qu'il peut l'échanger contre n'importe quelle marchandise, locale ou importée. Or, s'il l'importe, c'est faux : il a échangé le franc contre le travail d'une autre communauté, ce franc, il ne l'a donc vraiment gagné (il n'a vraiment le pouvoir d'acheter) que si, quelque part, un produit du travail de sa propre collectivité est, dans le même temps, échangé contre l'équivalent d'un franc venant de l'autre communauté. Faute de quoi, on lui apprend un 25 mars que l'argent que l'on croyait avoir reçu à bon droit depuis deux ans, on avait tort de le dépenser, car il ne correspondait pas aux travaux de la communauté. « *Comment ! Mais nous avons deux millions de chômeurs qui ne demandent qu'à produire la contrepartie de ces francs !* » Oui, mais il aurait fallu que des entreprises les embauchent, et vendent, de gré ou de force, leurs produits aux autres communautés.

La solution d'Alain Minc est simple : il n'y a qu'à écraser les concurrents étrangers (donc empêcher leurs salariés de travailler), obliger leurs consommateurs à se fournir chez nous. Ce jeu, outre que la France n'a guère de chance d'en sortir vainqueur, a, depuis dix ans, conduit le monde à l'abîme. Même le Japon, vainqueur, s'est trouvé mari d'avoir ruiné ses clients, et n'est aujourd'hui reparti qu'en acceptant des dollars dont la valeur est seulement gagée par la puissance militaire de leur émetteur.

La solution de Minc, c'est donc : « *Si tu veux la paix, fais la guerre.* » Il est en effet prudent de préparer la guerre, de s'assurer la maîtrise de son propre appareil de production. Le découplage propose une solution plus achevée : « *Moins de guerre contre les autres communautés, plus de solidarité chez soi.* » Cela veut dire : « *Echanger prioritairement (pas exclusivement, bien sûr : à 80 % au lieu de 75 % actuellement) le revenu de son activité, ou de ses droits sociaux, contre le produit des activités de sa propre communauté, ou des activités que pourraient entreprendre ceux qui sont aujourd'hui réduits au chômage.* » Eventuellement : priorité aux communautés qui ont décidé de se développer de concert avec la nôtre. Ce n'est pas le Goulag, et pourtant, au grand scandale d'ultra-libéraux comme F. Hayek, c'est une limite à la liberté. Telle est la contrepartie des bienfaits de la démocratie et de la coopération sociale. Comme il peut être utile de ne pas fumer dans une pièce bondée, et de s'arrêter aux feux rouges.

On retrouve ainsi tout le vieux débat des deux derniers siècles sur les limites qu'imposent la démocratie et la solidarité communautaire à la liberté individuelle.

Aux libéraux d'alors, les démocrates répondaient déjà : « *Dans un monde de forts et de faibles, c'est la loi qui libère et la liberté qui opprime. Votre liberté est celle du renard libre dans le poulailler libre.* » L'argument reste entièrement valable. Mais le mythe de la liberté sans solidarité, aujourd'hui comme alors justifié par la « liberté d'entreprendre », a désormais élargi sa base de masse : son fondement populaire est la « liberté de consommer », mythe fondateur d'un véritable « corporatisme du consommateur » : « *Que nous importe le sort du chômeur ou du producteur français ?* disent certains. *Laissez-nous utiliser librement notre argent !* » Résultat : il fallut diminuer l'argent de tous. A ce libéralisme là, il faut maintenant répondre : « *C'est la solidarité réfléchie des producteurs-consommateurs qui élargit leur liberté pratique.* »

Reste à savoir que faire de ce degré de liberté retrouvé. Le découplage (quelles qu'en soient la forme et l'intensité) n'est que la condition nécessaire de certains choix socio-politiques internes. **Le libre-échangisme aussi, d'ailleurs, traduit un choix social : le choix implicite d'un modèle extérieur dominant. Au contraire, le découplage exige le choix explicite d'un modèle de développement.** Il place « l'invention démocratique » au pied du mur. Les choix politiques et sociaux ne peuvent plus se masquer derrière d'impersonnelles « contraintes extérieures ». C'est sans doute la raison de sa « satanisation ».

Oui, avec le découplage, on peut laisser se perpétuer les corporatismes et la relation infantile à l'Etat. Oui, avec le découplage, on peut aussi inventer d'autres manières de vivre et de travailler, on peut marcher tout de suite vers les 35 heures, desserrer la discipline d'usine et les rapports marchands. Le débat, le conflit social sont remis en pleine lumière. Une lumière peut-être trop aveuglante.

alain lipietz
CEPREMAP

(Centre d'Etudes Prospectives d'Economie
Mathématique Appliquées à la Planification)